

## Décodage Chômeurs en fin de droits

## Sésame pour l'emploi

Les bénéficiaires de l'aide sociale ont quatre semaines pour prouver leur aptitude à travailler

Luca Di Stefano

**A**vec ses pointeuses, ses chaînes de montage et sa cafétéria, l'atelier ressemble à celui de n'importe quelle autre fabrique. Dans la zone industrielle de la Praille, des hommes (et quelques rares femmes) désossent les appareils électroniques et les maîtres d'ateliers fixent les objectifs de la journée. Au fond, des mains féminines mettent sous pli le courrier à côté d'une salle réservée aux « postes » administratifs. Seule la présence discrète de conseillers en insertion trahit le statut particulier de ces ateliers destinés aux chômeurs en fin de droits.

C'est un passage obligé. Un « stage d'évaluation » de quatre semaines, au terme duquel sera mesurée l'employabilité, à savoir la capacité à se réinsérer sur le marché du travail. « Je préfère parler de distance à l'emploi », tient à préciser Alain Kolly, directeur général des Etablissements publics pour l'intégration (EPI), qui ont notamment pour mission d'appliquer la mesure. Celle-ci s'inscrit dans la Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI), voulue par le conseiller d'Etat François Longchamp, acceptée par le peuple en novembre 2011 (54,8% de oui) et entrée en vigueur en février 2012.

La réforme a mis fin au revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) versé aux chômeurs en fin de droits. Elle a également fait gonfler les statistiques cantonales (5,3% de la population résidente permanente touche l'aide sociale à Genève, contre 3,1% dans l'ensemble du pays, selon l'OFS) puisque 2200 cas ont basculé du RMCAS à l'aide sociale.

## La moitié abandonne

Le parcours du chômeur est désormais placé sous le sceau de la réinsertion (voir l'infographie ci-contre). Après avoir été reçu par un assistant social de l'Hospice général, le bénéficiaire se voit contraint de participer au stage d'évaluation. Durant quatre semaines, il s'agira de travailler dans l'une des vingt catégories proposées. Au terme de cette période, un bilan du stage sera remis à l'Hospice général qui orientera les candidats selon leur capacité à exercer une activité professionnelle. Ceux qui sont jugés « proches du marché du travail » sont dirigés vers le service de réinsertion professionnelle (appui à la recherche d'emploi, formations, stages, etc.). Quant aux autres, ceux dont le rapport de stage indique qu'ils sont « éloignés du marché du travail », ils sont dirigés vers un assistant social qui veillera à résoudre les problématiques sociales prépondérantes (problèmes de logement, santé, addictions, etc.)

Ainsi, le stage d'évaluation s'avère décisif. Il peut ouvrir les portes à une série de mesures de retour à l'emploi comme il peut remettre le bénéficiaire dans un schéma classique d'aide sociale. Depuis l'entrée en vigueur du système, plus de 1000 dossiers sont passés par ce régime. Avec quels résultats? « La mesure n'a que deux ans, nous manquons d'éléments de comparaison », indique Yves Reymond, chef du service des prestations spécialisées à l'Hospice général. Des chiffres émergent toutefois: 70% des bénéficiaires qui sont arrivés à bout du stage bénéficient du service de réinsertion professionnelle. Mais encore faut-il le terminer. En 2013, seule la moitié des 1693 personnes convoquées a mené l'expérience obligatoire à terme. L'autre moitié est sortie du système en raison de problèmes personnels, de maladies ou simplement d'absences.

Combien ont retrouvé un emploi? En attendant des statistiques officielles, les professionnels considèrent qu'environ 10% des bénéficiaires sortent du système

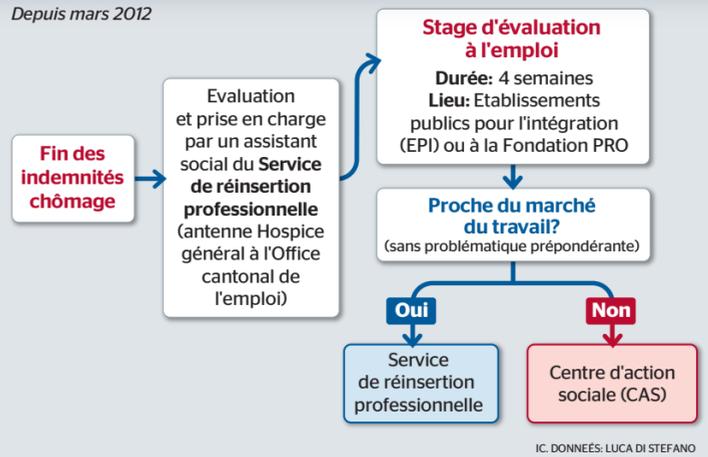


## Quelle «distance à l'emploi»?

La majorité des «stagiaires» démonte des ordinateurs et trie les composants. Depuis 2012, le stage d'évaluation est un passage obligé pour obtenir les mesures de réinsertion. STEVE IUNCKER-GOMEZ

## Parcours des chômeurs en fin de droits

Depuis mars 2012



au motif d'un retour à l'emploi. «C'est encourageant», commente Yves Reymond. Le directeur des EPI, quant à lui, rappelle la complexité des situations: «Ces gens ont au minimum 18 mois de chômage derrière eux.» Entre 30 et 40% des participants n'ont aucune formation.

## «Une chape infantilisante»

Ainsi, la réforme a surtout donné un nouveau sens à l'aide sociale. Pour le bénéficiaire, il s'agit de prouver sa capacité à se lever le matin et à appliquer des consignes simples. Martin\*, 34 ans, universitaire diplômé et sans emploi, a participé à ce stage d'évaluation. «Pour moi, ça a été une grosse perte de temps. On m'a mis devant un ordinateur et je devais m'occuper, voilà tout.» Selon lui, le système a un but précis: «On te place tout en bas de l'échelle, bêtement pour voir si tu arrives à franchir ne serait-ce que le premier échelon.» Au-delà de ces éléments, Martin

a eu le sentiment de participer à une mesure inadaptée. «Quand on voit des architectes contraints de mettre des cure-dents dans une petite boîte, cela paraît très loin des exigences du marché du travail.»

C'est cette critique que formulent les opposants à la LIASI. Pour Anne-Marie Peysson, qui milite au sein de l'Association de lutte contre les injustices et la précarité (ALCIP), «ces stages sont une chape infantilisante dure à accepter pour le bénéficiaire. Et ils ne tiennent pas compte des réalités de la population genevoise.» Les responsables des mesures, aussi bien à l'Hospice général qu'aux EPI, disent avoir pris en considération certaines de ces critiques, notamment en adaptant ce programme qui n'a que deux ans. Ils insistent également sur le taux de satisfaction des participants qui avoisine 80%. Quant à Martin, il est toujours à la recherche d'un emploi.

\* Prénom fictif

## «Les mesures sont réalisées dans un climat de suspicion»

● Morgane Kuehni, professeure de sociologie du travail à la Haute Ecole de travail social et de la santé à Lausanne, a consacré sa thèse aux mesures temporaires visant à remettre les sans-emploi au travail. Entretien.

## La réforme de l'aide sociale à Genève s'est construite autour de la notion d'employabilité. Que recouvre ce terme?

Historiquement, l'employabilité a émergé dans les années 50-60 pour mesurer l'aptitude à l'emploi. A l'époque, des critères médico-sociaux servaient à faire un tri entre les «employables» et les «inemployables». Aujourd'hui, elle ne désigne plus un état, mais une dynamique: toutes les catégories d'actifs doivent se soucier de leur employabilité, même les cadres. Ce qui compte, ce n'est pas ce



**Morgane Kuehni**  
Professeure de sociologie du travail

que vous êtes, mais ce que vous pouvez devenir.

**Comment expliquer que ce changement de paradigme se soit imposé dans nos politiques sociales?** L'état social «actif» n'accepte plus d'indemniser passivement. Pour recevoir leur argent, les bénéficiaires doivent se plier à certaines exigences notamment en améliorant leur employabilité par le biais de mesures actives. Pour que le système fonctionne, il y a des sanctions si les règles ne sont pas respectées. Ces mesures sont censées accroître l'autonomie et la

responsabilité des bénéficiaires, pourtant elles sont largement controversées...

## Pourquoi?

Parce qu'elles sont toujours déterminées par les besoins du marché du travail, et non des individus.

## Avec quelles conséquences pour les bénéficiaires des mesures?

Les mesures sont mises en place dans un climat de suspicion: il s'agit de vérifier l'aptitude au travail et la motivation des sans-emploi. L'évaluation de la ponctualité peut être très mal vécue, voire vous rendre nerveux, notamment si vous avez eu une trajectoire professionnelle bien remplie.

## Vous portez donc un regard critique sur ces mesures de réinsertion?

Oui, elles font peser un fardeau sur les individus qui sont désignés comme les seuls responsables de leur situation. Elles débouchent sur la réactivation du principe du bon et du mauvais «pauvre», ce qui a des effets pervers dont on ne mesure pas assez l'ampleur, à mon sens.

## Dans ce cas, comment réinsérer autrement que par le travail?

C'est une vraie question sociale. Dans les années 90, on parlait de la «fin du travail». Pourtant, lors de mes recherches sur le terrain, j'ai constaté que les gens restent très attachés à leur métier. Aujourd'hui le champ de l'insertion est traversé par une contradiction: elle ne se mesure qu'à l'aune du travail salarié, alors que les mesures sont éloignées du monde professionnel; et les individus n'en sont pas dupes. L.D.S.